

Collectif Senior A' - 2012

1992 et 1993

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue 2012 ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « Collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète pourrait ne pas être sélectionnable en équipe nationale.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste EAU PLATE

- Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de France 2012 ou à l'ARENA Rescue 2012.
Exemple : 2 performances dans la même compétition, ou une performance dans chacune des compétitions.

Les performances réalisées dans le cadre des compétitions internationales par des sauveteurs de l'Equipe de France donnent accès à la grille ci-dessous.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE
FEMME	2.19.70	41.92	1.24.78	1.05.47	2.44.00	1.06.64
HOMME	2.04.50	35.00	1.11.60	56.76	2.23.00	59.40

- NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 4 minimas lors de l'ARENA RESCUE 2012.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France A' Spécialiste CÔTIER

- Être dans les **huit** premiers (ères) des sauveteurs Français sur 2 épreuves lors de la même compétition : lors du Championnat de France Côtier 2011 ou de la Rescue 2012.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- Ils s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue France 2012** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2012.

STAGES

- Pour les spécialistes eau plate, une compétition fin 2011 début 2012 choisie par la Commission Sportive.
- Pour les spécialistes côtiers, une compétition durant l'été 2012 choisie par la Commission Sportive.

LISTE DU COLLECTIF A' SENIOR

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif A' :

- Pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.
- Jusqu'à son entrée en deuxième année de Sénior.

Contact :

Sport@ffss.fr